

Communiqué de Paix liturgique

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 11 novembre 2009



Dans notre lettre 202 du 2 novembre 2009, nous avons rapporté les propos tenus par Mgr Philippe Gueneley, évêque de Langres, le dimanche 23 août 2009, à la sortie de la messe de 10h 30 qu'il

avait célébrée dans l'église paroissiale de Joinville, à l'encontre de trois de ses frères dans l'épiscopat ne partageant pas ses vues ecclésiologiques : « Monseigneur Centène, on l'a fait plier.

Monseigneur Aillet, on lui donne trois ans. Après, nous verrons. Dominique Rey, son diocèse finira par couler ».

A une demande de confirmation faite auprès de l'évêché de Langres, il a été répondu par Mme Véronique Gallissot, déléguée épiscopale à l'information : « Monseigneur Gueneley, de retour de

Lourdes, me charge de vous dire qu'il n'a pas tenu les propos qui lui sont attribués ».

Nos sources sont parfaitement dignes de foi : témoignages directs et réitérés de la conversation publique tenue par l'évêque à la sortie de la messe, le 23 août 2009. Les paroles prononcées par

l'évêque de Langres que nous avons rapportées nous ont été à nouveau confirmées expressément. Nous admettons très volontiers que Mgr Gueneley, que l'on dit grandement fatigué et prêt à prendre

sa retraite, ne se souvienne pas qu'il les a proférées, ou bien qu'il ait oublié leur contenu exact. Nous devons à la vérité de dire que ces paroles étaient même plus dures, dans la mesure où

nous avons volontairement omis un qualificatif que Mgr Gueneley avait appliqué à l'un de ses trois confrères, lequel constituait une injure qui n'ajoutait rien à l'information que nous nous faisons un devoir de délivrer.

Cette information, en effet, il ne servirait à rien de la taire. Il serait même malsain de masquer ces tensions notoires entre évêques de France, manifestées de manière anecdotique mais très significative par cet épisode. Elles mettent en lumière l'un des aspects, et non le moindre, des

difficultés que rencontre l'application du Motu Proprio : la disparité ecclésiologique existant au sein de l'épiscopat français. La nécessité d'une saine information nous fait donc obligation de confirmer que ces critiques ont bien été formulées par un évêque de France à l'encontre de trois autres évêques, dans les termes où nous les avons rapportées.